

POST-SCRIPTUM

Nous mettons la main, à la dernière heure, sur des documents relatifs au castor, documents qui marquent de plus en plus tout ce que cet emblème a d'antique et de national pour les Canadiens-français.

Nous avons été surpris, p. 24, de voir figurer un castor dans la médaille commémorative de la défense de Québec en 1690 ; sachons que dès 1673, dix-sept ans auparavant, M. de Frontenac proposait au ministre de Louis XIV de faire entrer le castor dans les armes de la ville de Québec ! C'est M. l'abbé Verreau qui l'affirme, et après lui M. Sulte, page 13, de *Fête nationale*, de J.-B. Chouinard. Le ministre trouva donc bonne la suggestion de M. de Frontenac et la réalisa en partie dans la médaille souvenir de 1690. Le projet de M. de Frontenac n'était pas une innovation ; il savait qu'en faisant entrer le castor dans les armes de Québec, il entraînait dans les sentiments du peuple.

*
* *

Nous avons sous les yeux un volume relié de *l'Histoire de la Nouvelle-France* du R. P. Charlevoix, édition, de 1744. La couverture porte huit fleurs de lys d'or. La